



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 3.1 et 3.4

**N° de demande :** 2019-1895  
**Demande :** Modifications apportées à la préparation commerciale (propriétés chimiques du produit) – teneur garantie, identité des produits de formulation, proportion des produits de formulation;  
Modifications apportées à l'étiquette – dose d'application, méthode d'application  
**Produit :** Counter Assault Chasse-Ours  
**N° d'homologation :** 22137  
**Principe actif (p.a.) :** Capsaïcine  
**N° de document de l'ARLA :** 3060951

### But de la demande

La présente demande a pour objet de modifier la formulation du produit à usage restreint Counter Assault Chasse-Ours afin de remplacer les propulseurs présentant un risque environnemental, de modifier la teneur garantie et de modifier l'étiquette du produit afin de changer les distances et les durées maximales de pulvérisation.

### Évaluation des propriétés chimiques

Le produit Counter Assault Chasse-Ours se présente sous forme de liquide comprimé (produit sous pression) contenant de la capsaïcine à 1,1 % et des capsaïcinoïdes apparentés à 0,90 %. Cette préparation commerciale a une densité relative de 1,151 et un pH de 6,23 (pour une solution à 1 % sans propulseur). Les données sur les propriétés chimiques requises pour le produit Counter Assault Chasse-Ours ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

### Évaluation sanitaire

Aucune nouvelle donnée n'a été soumise à l'appui de la modification de la formulation du produit Counter Assault Chasse-Ours afin de répondre aux exigences en matière de changement climatique concernant les substances appauvrissant la couche d'ozone. Étant donné que les changements apportés à la formulation ne devraient pas modifier de manière appréciable les propriétés toxicologiques de la préparation commerciale, aucune donnée toxicologique supplémentaire n'est requise pour étayer cette modification de la formulation.

Les modifications du profil d'emploi sont limitées aux distances et aux durées maximales de pulvérisation. Dans l'ensemble, le profil d'emploi est conforme aux utilisations actuellement homologuées du produit Counter Assault Chasse-Ours et ne présente pas de risque accru d'exposition professionnelle, occasionnelle ou résidentielle. Aucune information supplémentaire sur l'exposition ni aucune modification de l'équipement de protection individuelle (EPI) existant ne sont requises.

Aucune évaluation de l'exposition par le régime alimentaire n'est requise pour cette demande.

### **Évaluation environnementale**

Les profils d'emploi du produit Counter Assault Chasse-Ours sont conformes à ceux qui sont actuellement homologués pour d'autres répulsifs à ours. En outre, les modifications apportées à la formulation devraient réduire les effets éventuels sur l'environnement par rapport à la formulation précédente. Par conséquent, aucun risque supplémentaire pour l'environnement n'est prévu.

### **Évaluation de la valeur**

Les données d'une étude sur la forme du jet de pulvérisation appuient les nouvelles allégations figurant sur l'étiquette concernant la portée et la durée de la pulvérisation jusqu'à 10 m et environ 7 secondes pour les cannettes de 230 g, et jusqu'à 12 m et environ 8 secondes pour les cannettes de 290 g.

La modification de la teneur garantie ne devrait pas avoir d'effet négatif sur l'efficacité.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour modifier la formulation, ajuster la teneur garantie et modifier l'étiquette du produit afin de changer les distances et les durées maximales de pulvérisation pour le produit Counter Assault Chasse-Ours.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3021146	2019, Counter Assault Bear Deterrent, [CBI Removed], Group B: Physical and Chemical Characteristics, DACO: 3.5.11, 3.5.12, 3.5.13, 3.5.15, 3.5.6, 3.5.7, 3.5.8, 3.5.9
3021147	2019, OC Formula Mix for [CBI Removed] Accelerated Storage Stability and Corrosion Characteristics, DACO: 3.5.10, 3.5.14
3100286	2020, Formulation Process for Counter Assault Bear Deterrent [CBI Removed], DACO: 0.8
3035155	2007, Counter Assault Bear Deterrent Spray Pattern Study, DACO: 10.2.3.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9